

The Protective Tariff in Canada's Development, par J.H. DALES.
Un vol., 6 po. x 9, relié, 168 pages. — THE UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS, 1966

Bernard Bonin

Volume 43, numéro 4, janvier–mars 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003100ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003100ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bonin, B. (1968). Compte rendu de [*The Protective Tariff in Canada's Development*, par J.H. DALES. Un vol., 6 po. x 9, relié, 168 pages. — THE UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, 1966]. *L'Actualité économique*, 43(4), 776–777. <https://doi.org/10.7202/1003100ar>

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Il n'explique pas tout : la plupart des régions en stagnation des économies développées bénéficient (si l'on peut dire) de bas salaires. Pourtant ce ne sont pas en définitive les industries qui se déplacent mais les hommes qui émigrent vers les zones à haut niveau de vie. Un autre élément favorable est sans doute lié à la répartition géographique des dépenses d'armement. Mais ce qui apparaît essentiel est l'intervention de deux facteurs. Le premier est l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée et l'auteur remarque que si les activités implantées utilisent beaucoup de facteur travail, ce travail est lui-même un *capital intensive type of labour*. L'autre facteur apparemment fondamental tient à l'histoire. La Nouvelle-Angleterre a été le berceau de l'industrialisation américaine, bénéficiant au 19^e siècle de conditions extrêmement favorables. Lorsque les conditions ont changé, capitalistes et salariés ont hésité à quitter la région pour d'autres régions bénéficiant de conditions économiquement plus satisfaisantes. Nous sommes aux limites de la théorie économique. La théorie de l'équilibre général aura toujours des difficultés à expliquer la localisation dans la mesure où les acteurs économiques sont très sensibles à des facteurs extra-économiques d'ordre affectif ou irrationnel. « Les entrepreneurs sont comme des moutons, ils vont en groupe » remarque en ce sens Arthur Lewis.

Le livre est intéressant pour les spécialistes du développement régional et les conclusions de l'étude de la Nouvelle-Angleterre pourront être méditées avec profit en d'autres lieux. Mais les intérêts ne doivent pas cacher les déficiences. Nous ne comprenons pas pourquoi l'auteur revient trois fois sur les mêmes affirmations (dans l'introduction, la conclusion, le corps des chapitres) alors que comme nous l'avons signalé font défaut des développements essentiels. Nous regrettons aussi l'absence de conceptions systématiques dans la recherche des facteurs de croissance qui semble conduite au hasard. Le facteur travail est très étudié mais les modalités de l'offre de capital sont quelque peu négligées. Nous regrettons surtout que l'auteur ait renoncé à toute recherche statistique personnelle, se bornant à faire la synthèse des documents existants. N'aurait-il pas été possible de discriminer dans la croissance ce qui tient au travail, au capital, au fameux « facteur résiduel » ? De confronter ces conclusions avec celles qui sont tirées de l'analyse d'autres espaces ? Cela aurait été assurément fort difficile et discutable. Mais l'intéressante contribution de l'auteur nous laisse insatisfait puisqu'elle soulève des problèmes importants et nous refuse les moyens de les résoudre scientifiquement.

R. Jouandet-Bernadat.

The Protective Tariff in Canada's Development, par J.H. DALES. Un vol., 6 po. x 9, relié, 168 pages. — THE UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, 1966.

Les historiens économistes ont généralement été assez favorables à la « politique nationale » de MacDonald. En revanche, la théorie économique

apporte peu d'arguments à l'appui de la protection. Dans ce volume, le professeur Dales essaie de combler l'écart entre l'interprétation généralement proposée par les historiens et la théorie économique.

Dans les trois premiers chapitres, l'auteur s'attache à atténuer la rigueur des hypothèses classiques, en particulier de celle qui a trait à l'immobilité internationale des facteurs. En supposant un degré assez fort de mobilité des facteurs, non seulement on rend la théorie plus réaliste, on la rend également plus applicable au Canada. L'auteur analyse, dans les trois chapitres qui suivent, les effets probables de la protection au Canada, à la lumière de la théorie modifiée. Il le fait à l'aide de « l'histoire comparative », les comparaisons, dans le cas présent, mettant en cause le Canada et les États-Unis.

Si la question de l'opposition entre libre-échange et protection a été, depuis assez longtemps, mise en veilleuse dans les discussions de politique, elle n'a jamais complètement disparu de la scène canadienne. Le professeur Dales reste convaincu à la suite de son analyse, que le libre-échange avec tous les pays et adopté unilatéralement s'il le faut, reste la meilleure politique pour le Canada. Le lecteur trouvera également, dans l'ouvrage de Dales, un essai sur les politiques nationales du Canada et un autre sur les économies d'échelle dans lequel l'auteur veut montrer que les arguments qui se fondent sur les économies d'échelle sont « plus souvent qu'autrement de dangereuses absurdités économiques ».

Bernard Bonin

Plan mondial de résorption du sous-développement, par la COMMISSION DE TECHNIQUE ET DÉMOCRATIE. Un vol., 8 $\frac{1}{4}$ po. x 10 $\frac{1}{2}$, relié, 212 pages. — ÉDITIONS EYROLLES, 61 boulevard Saint-Germain, Paris (5^e), 1967.

Cette publication est le résultat des efforts du club « Technique et Démocratie ». Selon les méthodes du club, les problèmes envisagés ont tout d'abord été étudiés par une quarantaine de spécialistes et ont ensuite été discutés lors d'un colloque qui s'est tenu à Paris en avril 1967 et a regroupé 360 participants se répartissant en 40 pays.

On ne saurait trop féliciter le club de la bonne tenue de ses débats et de l'indiscutable valeur de ses propositions. Le but est de proposer un plan mondial de résorption du sous-développement dont il convient de dire que les objectifs sont relativement modestes puisqu'ils ne doivent aboutir qu'aux revenus individuels suivants : dans 15 ans 200 dollars américains par an ; dans 25 ans 300 dollars américains par an ; dans 45 ans 840 dollars américains par an.

Pour atteindre ces objectifs le taux d'investissement des pays sous-développés devrait croître très rapidement pour atteindre en 15 ans 27 p.c. du produit national brut, ce qui est énorme (correspond par exemple à la